

Déploiement de la fibre optique



Le déploiement de la fibre optique se déroule actuellement sur la commune par la société BYON qui est chargée par **FIBRE 31** de concevoir et construire le réseau Très Haut Débit en fibre optique.

La **société Byon** vous informe : *"Pour pouvoir équiper tous les immeubles d'un réseau Très Haut Débit en fibre optique, il nous faut contacter l'ensemble des propriétaires. Une fois le propriétaire identifié, une convention d'installation de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique devra être signée, afin de nous autoriser à raccorder les logements. Suite à ceci, un dossier technique immeuble illustrant le cheminement du câble sera remis et devra être signé par le propriétaire."*

Pour plus d'information :



LA FIBRE ARRIVE... VOTRE IMMEUBLE 100% FIBRE ?

Découvrez le projet de couverture FTTH lancé par le Syndicat Milite Haute-Garonne Numérique et porté par la société Fibre 31 + d'Infos sur le site internet : <http://fibre31.fr/>

Nous avons besoin de vous !

Merci de bien vouloir transmettre les informations suivantes :

- Adresse de l'immeuble
- Propriétaire / Syndic de l'immeuble
- Numéro de téléphone et adresse email du gestionnaire de l'immeuble

A L'ADRESSE EMAIL SUIVANTE

audey.oullie@cpcj-telecom.fr
carla.redrigas@byco.eu

ou par téléphone au

06.75.76.36.85
07.62.11.83.93





Pour savoir où en est le déploiement de la fibre dans votre commune : <https://hautegaronnenumérique.fr/>